



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question au Gouvernement n° 1793

Texte de la question

## POLITIQUE FAMILIALE

**M. le président.** La parole est à M. Bernard Depierre, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Bernard Depierre.** Monsieur le ministre des solidarités, de la santé et de la famille, alors que beaucoup d'entre nous s'apprêtent à fêter Noël dans la joie, de trop nombreuses familles en grandes difficultés financières (*" Voilà ! " sur les bancs du groupe socialiste*)...

**M. le président.** Un peu de calme, mes chers collègues !

**M. Bernard Depierre.** ...ou confrontées au douloureux problème de l'adoption vivront cette fin d'année dans des conditions particulièrement difficiles. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Mme Martine David.** Et il paraît que tout va bien !

**M. Augustin Bonrepaux.** En fait, la situation s'aggrave !

**M. le président.** S'il vous plaît !

**M. Bernard Depierre.** En France, 6 % de la population vit avec moins de 650 euros par mois.

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Eh oui !

**M. Bernard Depierre.** La pauvreté est une réalité que nous ne devons pas accepter comme une fatalité.

**M. Jérôme Lambert.** Et le Gouvernement est content !

**M. Bernard Depierre.** Depuis deux ans et demi, le Gouvernement s'est attelé à ces questions et a permis des avancées significatives dans de nombreux domaines. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous avez dévoilé cette semaine, monsieur le ministre, les grandes orientations de la politique de la famille pour 2005. Vous avez confirmé que la lutte contre la pauvreté en sera la première priorité.

**M. Jérôme Lambert.** On voit les résultats !

**M. Bernard Depierre.** Vous avez mis en place une commission " famille, vulnérabilité, pauvreté ". On ne peut que se féliciter de l'attention toute particulière qui sera portée au surendettement, à la résurgence de maladies que l'on croyait éradiquées, à l'équilibre alimentaire des enfants ou encore à l'accès à la culture de chacun.

Dans un autre domaine tout aussi sensible, celui de l'adoption, vous avez annoncé une loi avant l'été pour accélérer et accroître les possibilités d'adoption en France et aussi à l'étranger : sur 11 000 parents qui souhaitent adopter chaque année un enfant, seulement 5 000 parviennent au terme des procédures.

Dans ma circonscription de la Côte-d'Or, je suis confronté à des familles qui souffrent et qui attendent de vous des solutions. Il en va de même dans la toute la France.

**M. Christian Bataille.** Qu'avez-vous fait ?

**M. Bernard Depierre.** Quelles actions, monsieur le ministre, entreprendrez-vous pour soulager les familles les plus défavorisées et améliorer les possibilités d'adoption dans notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.

**M. Philippe Douste-Blazy, ministre des solidarités, de la santé et de la famille.** Monsieur le député, le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité que la politique familiale soit une des priorités de 2005.

La politique familiale, ce sera d'abord la démographie : avec un taux de fécondité de 1,9, la France n'arrive pas à renouveler aujourd'hui sa population. C'est la raison pour laquelle je vous présenterai dès le mois de février un projet de loi sur les assistantes maternelles, sujet fondamental en matière de garde des enfants.

Famille et vulnérabilité : plus d'un million d'enfants vivent dans des familles pauvres. Nous devons traiter ce sujet avec dignité. Derrière lui, il y a, vous l'avez dit, les problèmes du saturnisme, de l'équilibre de l'environnement, de l'emploi et des conditions de travail, du droit du travail - faut-il continuer à s'occuper uniquement d'eux qui sont dedans et non de ceux qui sont dehors ? Nous devons assurer l'équilibre entre l'assistanat et le travail. Toutes ces questions sont excessivement importantes.

Quant à l'adoption, je vous confirme qu'une agence nationale de l'adoption verra le jour - le Premier ministre avait annoncé cette création voici plusieurs mois - pour prendre par la main tous ces couples qui ne peuvent pas aujourd'hui adopter, qui ne savent pas à quelle porte frapper pour adopter des enfants, en particulier à l'étranger.

En dernier lieu, il ne peut y avoir aujourd'hui de politique familiale sans protection de l'enfance. Internet est un magnifique outil d'accès à la connaissance et de réduction de la fracture sociale et territoriale, mais aussi un souci d'inquiétude terrible pour toutes les familles, quand on sait qu'il y a 200 000 images de pédo-pornographie téléchargées et qu'il existe des sites qui font la promotion de la violence, des mutilations, du suicide et du racisme.

**M. Jean Dionis du Séjour.** Très juste, monsieur le ministre !

**M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.** C'est un sujet qui dépasse le clivage droite-gauche-centre. C'est un sujet essentiel pour la politique de la famille ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Depierre](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1793

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** solidarités, santé et famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 décembre 2004